



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 57914

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur l'entraînement des élèves officiers de l'école militaire interarmes de Coëtquidan. Afin de se préparer à d'éventuelles missions en Afghanistan, ces élèves ont participé fin août à un exercice d'envergure dans la station de ski des Arcs. Le recours à un site touristique ouvert en été pour de tels entraînements ne manque pas de surprendre d'autant plus que les armées disposent d'infrastructures en propre de haute qualité tel le centre national d'aguerrissement en montagne de Briançon ou son détachement à Barcelonnette, l'ancien centre d'instruction et d'entraînement au combat en montagne. En conséquence, il lui demande de préciser le coût financier de cet exercice, notamment les compensations versées à la station de ski des Arcs en raison des nuisances apportées par cet exercice, et de justifier la pertinence de ce choix compte tenu de l'existence du centre national d'aguerrissement en montagne de Briançon.

Texte de la réponse

Pour la formation de leurs élèves officiers, les écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan organisent régulièrement des exercices d'entraînement, tant sur les camps militaires qu'en terrain libre. Chaque année, un exercice de rentrée est organisé par les formations d'élèves de l'École militaire interarmes (EMIA). C'est ainsi que la 1^{re} brigade de l'EMIA a réalisé cette année un exercice dans la région de Bourg-Saint-Maurice, en partenariat avec le 7^e bataillon de chasseurs alpins (BCA) qui y est implanté. Il a été choisi d'organiser cet exercice dans une zone montagneuse, afin de permettre aux élèves d'appréhender ce milieu particulièrement exigeant. Cet entraînement s'inscrit pleinement dans le cadre de la formation des élèves de l'EMIA, au cours de laquelle ils auront également à effectuer des exercices amphibies et une formation en forêt équatoriale destinés à leur permettre de s'aguerrir dans tous les types de milieux. L'exercice de rentrée n'a pu se dérouler au centre d'instruction et d'entraînement au combat en montagne de Barcelonnette, qui a été dissous cet été dans le cadre de la réorganisation territoriale de la défense, ni au Centre national d'aguerrissement en montagne (CNAM) de Briançon, qui sera fermé pour sa part à la fin du mois d'octobre 2009, dans la mesure où le CNAM est actuellement occupé par des unités en partance pour l'Afghanistan. Cet exercice a fait l'objet d'une concertation entre le 7^e BCA, les communes et la station de ski des Arcs et d'une présentation au profit des élus locaux, qui en ont accepté le principe. Il s'est donc déroulé, comme prévu, en terrain libre dans le secteur de cette station, en période creuse, et sans compensation financière, étant précisé qu'aucune nuisance n'a été signalée. Les écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan ont chiffré le coût de leur activité à 7 000 euros. Les frais engagés par les unités du 7^e BCA ayant pris part à cet exercice relèvent de leur budget propre dédié à l'entraînement et ne sont pas inclus dans ce coût.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57914

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2009, page 8430

Réponse publiée le : 27 octobre 2009, page 10190